

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Arrêté n° 962 du

02 DEC. 2020

habilitant les établissements de l'enseignement supérieurs à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et fixant le nombre de postes ouverts au titre de l'année universitaire 2020-2021

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu le décret présidentiel n°20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethani 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008, portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1427 correspondant au 14 juin 2016, fixant le statut-type de l'école supérieure ;
- Vu l'arrêté n° 961 du 2 décembre 2020, fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;
- Vu les procès-verbaux des réunions des conférences régionales des universités du centre, de l'est, et de l'ouest ;

A R R E T E :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 961 du 2 décembre 2020 susvisé, le présent arrêté a pour objet l'habilitation des établissements de l'enseignement supérieur, mentionnés ci-après, à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat au titre de l'année universitaire 2020-2021 :



- **Universités** : Université d'Alger 1, Université d'Alger 2, Université d'Alger 3, Université de Djelfa, Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène, Université de Tizi Ouzou, Université de Bouira, Université Blida 1, Université Blida 2, Université de Laghouat, Université de Béjaïa, Université de Médéa, Université de Boumerdes, Université de Khemis Miliana, Université de Ghardaïa, Université de Constantine 1, Université de Constantine 2, Université de Constantine 3, Université des Sciences Islamiques Emir Abdelkader de Constantine, Université de Batna 1, Université de Batna 2, Université de Biskra, Université de Sétif 1, Université de Sétif 2, Université de Annaba, Université de Skikda, Université de Jijel, Université de Tébessa, Université de Oum El Bouaghi, Université de Ouargla, Université d'El Tarf, Université d'El Oued, Université de Khenchela, Université de Souk Ahras, Université de M'sila, Université de Bordj Bou Arréridj, Université de Guelma, Université de Sidi Bel Abbès, Université de Tiaret, Université de Tlemcen, Université d'Adrar, Université de Chlef, Université de Béchar, Université de Mascara, Université de Mostaganem, Université d'Oran 1, Université d'Oran 2, Université des Sciences et de la Technologie d'Oran.
- **Centres Universitaires** : Centre Universitaire de Tamanrasset, Centre Universitaire d'Aflou, Centre Universitaire de Tipaza, Centre Universitaire d'Illizi, Centre Universitaire de Barika, Centre Universitaire de Mila, Centre Universitaire de Rélizane, Centre Universitaire de Ain Témouchent, Centre Universitaire de Naâma, Centre Universitaire de Tissemsilt, Centre Universitaire d'El Bayadh, Centre Universitaire de Maghnia.
- **Ecoles** : Ecole Nationale Supérieure d'Informatique, Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée, Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Ecole Nationale Supérieure de Management, Ecole Nationale Polytechnique, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Ecole Supérieure de Commerce, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Ecole Nationale Supérieure de Technologie, Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique, Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine, Ecole nationale Polytechnique de Constantine, Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie-Annaba, Ecole Supérieure de Technologies Industrielles Annaba, Ecole Supérieure de Management de Tlemcen, Ecole Supérieure Agronomique de Mostaganem.

Art. 2 : La liste des établissements habilités et le nombre de postes ouverts, figurent dans l'annexe du présent arrêté.

Art. 3 : Les formations doctorales sont habilitées pour une durée de trois (03) ans, à compter de la date de leur première ouverture, sous réserve des dispositions des articles 5 et 20 de l'arrêté n° 961 du 2 décembre 2020 susvisé.

Art. 4 : Le directeur général des enseignements et de la formation supérieurs et les chefs des établissements de l'enseignement supérieur, susvisés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le,

*Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

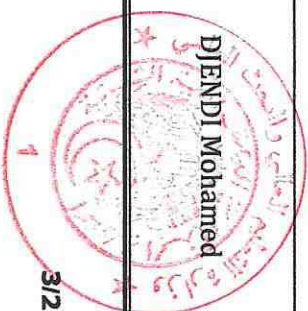


ملحق بالقرار رقم 462 المؤرخ في 02 ديسمبر 2020
والمتضمن تأهيل جامعة البليدة 1 لضمان التكوين لنيل شهادة الدكتوراه
ويحدد عدد المناصب المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2020-2021

Domaine	Filière	Type de formation (H/R1/R2)	Responsable de la filière	Spécialité	Postes ouverts par spécialité	Total (Filière)
AUMV	Architecture	R1	ABDESSEMED ep. FOUFA Aicha Amina	Architecture et Technologie	3	9
				Architecture Urbaine et Environnement	3	
				Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager	3	
				Génie Logiciel	3	
MI	Informatique	R2	OULD-KHAOUA Mohamed	Réseaux et Systèmes Distribués	3	9
				Réseaux et Sécurités	3	
				Recherche Opérationnelle	3	
				Analyse Fonctionnelle et Equations Différentielles	3	
SM	Physique	R1	SIDOUMOU Mohamed	Probabilités et Statistique	3	9
				Physique Théorique	3	
				Physique des Matériaux	3	
				Physique des Rayonnements	3	
SNV	Biotechnologie	R2	BENFEKIH ep. ALLAL Leila	Biotechnologie Microbienne	3	9
				Biotechnologie et Valorisation des Plantes	3	
				Biotechnologie Végétale	3	

ملحق بالقرار رقم 942 المؤرخ في 02 ديسمبر 2020
والمتضمن تأهيل جامعة البليدة 1 لضمان التكوين لنيل شهادة المذتقوراه
ويعدد عدد المناصب المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2021-2020

Domaine	Filière	Type de formation (H/R1/R2)	Responsable de la filière	Spécialité	Postes ouverts par spécialité	Total (Filière)
SNV	Sciences Alimentaires	H	MEGATLI Smain	Agro-Alimentaires et Contrôle de Qualité	3	9
				Sécurité Agro-Alimentaires et Assurances Qualité	3	
				Nutrition et Sciences des Aliments	3	
	Sciences Biologiques	R2	SAIDI Fairouz	Microbiologie	3	9
				Biodiversité et Physiologie Végétale	3	
				Parasitologie	3	
ST	Aéronautique	R2	BOUKRAA Salah	Propulsion Avion et Structures Aéronautiques	3	9
				Exploitation Aéronautique et Opérations Aériennes	3	
				Avionique et CNS Management du Trafic Aérien	3	
	Automatique	H	KARA Kamel	Automatique et Systèmes Industrielle	3	6
				Systèmes Embarqués	3	
				Micro-Electronique	3	
	Electronique	H	DJENDI Mohamed	Electronique	3	9



ملحق بالقرار رقم 462 المؤرخ في 0 ديسمبر 2020
والمتضمن تأهيل جامعة البليدة 1 لضمان التكوين لنيل شهادة الدكتوراه
ويحدد عدد المناصب المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2020-2021

Domaine	Filière	Type de formation (H/R1/R2)	Responsable de la filière	Spécialité	Postes ouverts par spécialité	Total (Filière)
ST	Energies Renouvelables	H	HAMID Abdelkader	Energies Renouvelables en Electronique	3	9
				Energies Renouvelables en Mécanique	3	
				Energies Renouvelables	3	
	Génie Biomédical	H	CHERFA Yazid	Instrumentation Biomédicale	3	3
	Génie des Procédés	R2	ISSADI Rachid	Génie Chimique	3	12
				Génie des Procédés des Matériaux	3	
				Génie des Procédés Organiques	3	
				Génie Pharmaceutique	3	
	Génie Mécanique	R1	BOUMEDDANE Boussaad	Construction Mécanique	3	9
				Génie des Matériaux	3	
				Energétique	3	
	Télécommunications	H	DJEBAÏ Mustapha	Télécommunications	3	9
				Réseaux et Télécommunications	3	
				Systèmes de Télécommunications	3	

